



Déclaration du fabricant en gobelets carton personnalisée.

Unicup dont le siège social est situé à Warszawska 52-54 Elbląg est un producteur de gobelets en carton.

Notre société produit des gobelets jetables en carton pour boissons chaudes et froides (gobelets double paroi et isothermes) .

Nous sommes spécialisés dans la production de gobelets en carton pour le café et surtout de gobelets en carton avec impression personnalisée.

Nous déclarons que tous les emballages alimentaires que nous produisons sont créés avec une diligence raisonnable et que leur production a lieu dans le respect des mesures de sécurité en matière de protection de la santé et de protection de l'environnement.

Les gobelets en carton jetables avec impression individuelle sont fabriqués selon la technique offset. Nous n'utilisons que des cartons pour l'emballage des aliments destinés à l'impression. Les cartons ci-dessus répondent aux exigences du règlement CE n ° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et produits destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et répondants aux exigences de la résolution du Conseil européen de l'AP 2002 sur les papiers et cartons destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires du 17.09.2002.

L'impression sur le carton, qui constitue la couche supérieure de l'emballage, est réalisée uniquement avec des peintures spéciales destinées aux denrées alimentaires et !!!!! sans effet sur le goût ou l'odeur des boissons qui y sont versées. Nous utilisons des peintures conformes aux directives EuPIA pour les encres d'impression utilisées sur les surfaces extérieures des emballages alimentaires. Ces encres peuvent être utilisées pour la production des emballages susmentionnés conformément aux exigences du règlement de l'UE n ° 1935/2004 concernant les produits destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

De plus, pour la production de nos produits, nous utilisons des vernis à dispersion à faible migration dans le processus d'impression, qui possèdent les certificats nécessaires à l'emballage des aliments. La production de ces vernis est basée sur les matières premières recommandées par le BFR (Institut fédéral allemand d'évaluation des risques) et le BVL (Bureau national de la protection des consommateurs et de la sécurité alimentaire) ainsi que par la FDA (Réglementation de la Food and Drug Administration). La production des vernis est réalisée par les bonnes pratiques de fabrication conformes aux articles 5 et 6 du règlement 2023/2006 / UE du Conseil européen. Le respect de l'article 17 du règlement cadre européen 1935/2004 / CE est notamment garanti. Le respect de la commande EUPIA est également garanti. Les formulations des vernis de

dispersion sont sélectionnées de manière que le potentiel de migration soit le plus petit possible. Les vernis que nous utilisons ne couvrent que la couche extérieure de l'emballage alimentaire.

Cette déclaration a été publiée sur la base de nos meilleures connaissances, lesquelles sont basées sur les informations obtenues auprès des fournisseurs de matières premières individuelles pour nos gobelets. Dans le même temps, nous sommes conscients que la capacité de migration de l'emballage fini dépend en fin de compte de la compatibilité de l'emballage global, et en particulier de chacun de ses composants. Par conséquent, malgré le fait que nous possédons des certificats pour des éléments d'emballage individuels, nous effectuons quotidiennement l'évaluation de la conformité finale dans notre entreprise, en testant des produits finis (gobelets) au cours du processus de production.

Les informations contenues dans cet article sont basées sur nos meilleures connaissances, fournissent une description technique et sont consultatives. Ils ne nous dégagent pas de l'obligation de réaliser nos propres tests et tests par le client, ce que nous faisons constamment.

Si vous avez des questions, s'il vous plaît contactez-nous.